

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation contact@mupras.com
- Prise en charge spec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8008

Société : RAM ND 168386

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Eddouik Benchouib

Date de naissance :

1948

Adresse :

lot 134 GE17 Lissasfer Monte CASA.

Tél. :

0660851860

Total des frais engagés : #7000 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : *Eddouik Benchouib* Pathologie : *Pathologies*

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : *Pathologie*

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08/07/93	CS	6	6	DOCTEUR SIDI MOUSSA EL AÏN Boulevard Ifni Ain Borja CASABLANCA Tél: 212 41 88 62 22 - 05 22 40 11 12 23

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	10/07/93	DR. Radiologue Centre Interdisciplinaire de Radiologie Tél: 212 41 88 62 22 - 05 22 40 11 12 INPA	7000,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H	25533412 21433552 00000000 00000000	G	MONTANTS DES SOINS
	D	00000000 00000000 35533411 11433553	B	DATE DU DEVIS
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		DATE DE L'EXECUTION
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



AKDITAL

Clinique Ain Borja Casablanca
مصحة عين برجة الدار البيضاء

Casablanca, le 12/12/23

MEDDOUK
BOUCHAFIB

Dr. Sidi Youssef EL ALAOUI
Anesthésiste Réanimateur

PET SCAN

On copy

D. Hammam Clinique Ain Borja
25, Boulevard Ibn Attar
CASABLANCA ②
Tel: 05 22 41 63 - Fax: 05 22 40 11 12
D. Hammam

88 Fermi OH.
magnesium per

Sabry
Dr. Rachida A. QUINI
Médecin Néurologue
Centre International d'Acupuncture
de Casablanca
Tél : 212 58 10 84 92 93
P.E. 71007280

25, Bd. Ifni (en face de Lydec), Aïn Borja, Casablanca
Tél. : 05 22 41 63 63 - Fax : 05 22 24 66 24
E-mail : direction@cliniqueainborja.ma
Site web : www.cliniqueainborja.ma

CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE CASABLANCA



090063058

CASABLANCA Le : 10-07-2023

Facture N° 21257/23

A. Identification

N° Dossier : COC23G10093912 N° Identifiant : 041861

Nom & Prénom : M. EDDOUIK BOUCHAIB

C.I.N : B347580

Adresse : casa

B. Assuré

Lien avec l'assuré : Lui même

Nom prénom :

Médecin traitant : DR . AAOUINI RACHIDA

C. Débiteur

page 1/1

Organisme : Payant

ICE : Adresse :

N° d'affiliation :

N° d'immatriculation :

N° Prise en charge :

D. Période d'Hospitalisation

Date Entrée : 10-07-2023

Date Sortie : 10-07-2023

Traitemet : PET SCAN

Qté	Prestations	Observation	Prix U.	L.C.	Coef	Total
INTERVENTION						
1	PET SCAN FDG		7 000,00			7 000,00
Total Rubrique :						
PARTIE CLINIQUE :						
PARTIE HONORAIRES ET ACTES EXTERNES :						
Arrêté la présente facture à la somme de :						
						TOTAL GENERAL
						7 000,00
						0,00

SEPT MILLE DIRHAMS

Arrêté la présente facture à la somme de la part organisme de :

signature de l'assuré

Modalité de paiement	Ref Cheque	Montant	Solde
TPE		7 000,00 Dh	0,00 Dh

Le Centre International d'Oncologie
4, Route de l'Oasis Rue des Alouettes
Casablanca - Tél: 0522 77 81 81
Fax: 0522 99 65 74
Médecine Nucléaire

contours externes mal limités, épousant la plèvre sans signe d'extension pariétale ni lyse osseuse en regard, mesurant 95 x 61 x 51 mm versus 83 mm de grand axe

Nodules pleuraux homolatéraux, le plus intense au niveau du Fowler de SUVmax à 14,7 siège d'une calcification mesurant 19 x 16 mm

Nodules infracentimétriques satellites et du segment ventral lobaire supérieur homolatéral, Pleurésie de faible abondance homolatérale siège d'un hypermétabolisme focalisé intense de SUVmax à 16

Emphysème bilatéral diffus à prédominance sous-pleurale,

A l'étage abdomino-pelvien :

Adénopathies du hile hépatique, latéroaortique gauche et cœliomésentériques, semblant infiltrer par contiguïté la petite courbure gastrique de SUVmax à 13,

Innombrables lésions hépatiques hypodenses hypermétaboliques (SUVmax à 11,9) disséminées à l'ensemble du parenchyme, en progression morpho métabolique, dont les plus marquées confluentes au niveau du segment VI réalise une plage assez étendue de volume métabolique (VTM 30%) à 108 cm³

Apparition d'un nodule du bras latéral de la surrénale gauche intensément hypermétabolique (SUVmax à 8) mesurant 17 x 14 mm.

Sur le plan ostéo-médullaire :

Persistance des lésions de l'arc antérieur de K6 droite, de L4 (Pédicule droit),

Progression en étendue des lésions :

- de L3 : hyperfixation intense du pédicule et des apophyses transverse droite et épineuse de SUVmax à 15 vs 13
- de l'aileron sacré droit

Apparition de nouveaux foyers :

- Claviculaire gauche : SUVmax à 13,6,
- Au niveau des côtes (arc antérieur de la K2 droite, latéraux de K4 droite et gauche, postérieur de K7 gauche sacré,
- Au niveau de L5,
- Du bassin : sacro-iliaque postérieur droit, supra acétabulaire gauche, ischio-pubien gauche,
- Et des 1/3 supérieurs des fémurs bilatéralement

Disparition du foyer fémoral intra-médullaire gauche

Conclusion : Comparativement au Pet-scan du 02/05/2023 :

Progression volumétrique de la masse pulmonaire du Fowler droit (VTM 30% à 162 cm³ vs 112 soit un Δ VTM_{30%} à +70% / 95 x 61 x 51 mm vs 83 mm de grand axe)

Persistance des adénopathies sus claviculaires, médiastinales (avec progression volumétrique de la masse ganglionnaire occupant les loges hilaires, interlobaires et segmentaires droites (VTM 30% à 150 cm³ vs 80 soit un ΔVTM_{30%} à + 90%), persistance des adénopathies du hile hépatique, latéro-aortique gauche et cœliomésentériques

Persistance de l'atteinte nodulaire pleuro-pulmonaire homolatérale,

Progression morpho métabolique des localisations hépatiques et osseuses

Apparition d'un nodule surrénalien gauche (SUVmax à 8/ 17 x 14 mm).

Captation cérébrale hétérogène sans lésion focale décelable, à considérer en fonction des données de l'IRM.

Merci pour votre confiance
Dr. Rachida AAOUNI-RACHIDA
Médecin oncologue
Centre International d'Oncologie
de Casablanca
Tél : 212 79 10 83 92 93
INPE : 071007280

- PET SCAN • IRATHERAPIE • THERAPIE AMBULATOIRE A L'IODE 131 DES HYPERTHYROIDIES • SCINTIGRAPHIE OSSEUSE • SCINTIGRAPHIE THYROIDIENNE • LYMPHOSCINTIGRAPHIE
- SCINTIGRAPHIE RENALE DYNAMIQUE AU DTPA99-mTc • SCINTIGRAPHIE RENALE DYNAMIQUE AU MAG99-3mTc • SCINTIGRAPHIE RENALE AU DMSA99-mTc • SCINTIGRAPHIE MYOCARDIQUE
- SCINTIGRAPHIE PULMONAIRE • SCINTIGRAPHIE PARATHYROIDIENNE • SCINTIGRAPHIE A LA MIBG • SCINTIGRAPHIE CORPS ENTIER A L'IODE 131
- FRACTION D'EJECTION VENTRICULOGRAPHIE ISOTOPIQUE • OCTREOSCAN • DETECTION GANGLION SENTINELLE

Casablanca, le 10/07/2023

Nom et Prénom	M. EDDOUIK BOUCHAIB
DDN	1948
Référence	9972100723
Médecin Traitant	Dr. ABDELATIF CHLOUCH

TEP-TDM AU ¹⁸F-FDG

Contexte clinique : Bilan d'évaluation d'un adénocarcinome pulmonaire avec métastases ganglionnaires, osseuses hépatique sous Carbo, Alimta, Zometa

Technique :

Examen réalisé avec une machine TEP-TDM Siemens « **Biograph Horizon** » mise en marche en Avril 2019. Acquisition d'un balayage corps entier 100 minutes après injection intraveineuse d'une activité de 205 MBq de ¹⁸F-FDG couplé à un scanner pour correction de l'atténuation et repérage anatomique.

Poids : 60 Kg Glycémie à jeûn : 0.92 g/l DLP : 716 mGy.cm CTDI : 6.04 mGy

Résultats : Comparativement au Pet-scan du 02/05/2023 :

A l'étage crânio-cérébral :

Captation parenchymateuse hétérogène sans lésion focale hypermétabolique et/ou hypométabolique décelable.

L'IRM encéphalique reste l'examen de référence pour explorer cet étage.

À l'étage cervical :

Persistante des adénopathies sus-claviculaires bilatérales hypermétaboliques la plus intense à gauche de SUVmax à 11 mesurant 20 x 11 mm

Absence d'hypermétabolisme suspect décelable au niveau des muqueuses pharyngolaryngées et du parenchyme thyroïdien.

Liberté métabolique des aires ganglionnaires cervicales hautes

A l'étage thoracique :

Persistante des polyadénopathies médiastinales hypermétaboliques (SUVmax à 16,5) étagées confluentes pour quelques unes, occupant les loges médiastinales supérieures hautes, paratrachéale supérieure droite, pré-vasculaire, para-trachéales inférieures bilatérales, de la fenêtre aortopulmonaire, sous-carinaire, du ligament pulmonaire, hilare, interlobaires et segmentaires droites, les plus volumineuses confluentes au niveau des loges 10 R, 11 R et 12R réalise une masse ganglionnaire expansive mal limitée intensément hypermétabolique hétérogène en progression volumétrique comparativement à l'examen du 02/05/2023, volume métabolique (VTM 30%) à 150 cm³ vs 80 soit un ΔVTM30% à + 90%

Progression volumétrique de la masse pulmonaire du Fowler droit précédemment documentées, hétérogène à centre hypométabolique nécrosé, de signal métabolique comparable (SUVmax à 22 versus 21, volume métabolique (VTM 30%) à 162 cm³ versus 112 soit un Δ VTM 30% à +70%), à